



PARLEMENT EUROPEEN

COMMISSION DE L'EMPLOI ET DES AFFAIRES SOCIALES
LA PRESIDENTE

10 mai 2010

Résultats de l'Ecofin du 9 mai: Solidarité bien orchestrée commence par soi-même

Pervenche Berès, Rapporteuse de la commission spéciale sur la crise financière, économique et sociale du Parlement européen et Présidente de la commission de l'emploi et des affaires sociales salue l'accord trouvé hier par les ministres européens de l'économie et des finances pour créer un mécanisme de stabilité financière pour la zone euro, tout en déplorant le caractère tardif de cet accord.

Tout comme il aura malheureusement fallu deux guerres mondiales pour aboutir à la déclaration Schumann le 9 mai 1950, il aura fallu que la monnaie unique soit menacée d'implosion pour que, 60 ans plus tard, le Conseil agit enfin avec vigueur et exploite tout le potentiel offert par les traités.

Le Parlement européen avait ouvert le débat sur la possibilité d'utiliser l'article 122-2 du Traité pour faire face à une éventuelle difficulté rencontrée suite à l'agissement des marchés dans un Etat membre de la zone euro, notamment au moment où le mécanisme d'aide à la balance de paiement (article 143) était augmenté en octobre 2008 pour faire face aux problèmes rencontrés par la Hongrie, puis par la Lettonie et la Roumanie. Une fois de plus, l'expérience nous enseigne qu'il eut mieux valu prévenir que guérir plutôt que de laisser les marchés jouer avec la dette souveraine grecque depuis trois mois.

Si la décision de la BCE d'intervenir sur le marché secondaire pour acheter de la dette souveraine est la bienvenue au regard de la gravité de la situation actuelle, la vigilance est de mise quant à la mise en œuvre de cet instrument. L'autonomie et la souveraineté des Etats doivent rester le pendant de l'indépendance de la BCE qui ne saurait s'immiscer dans leurs choix budgétaires. Le chantage des marchés ne peut être remplacé par une mainmise de la BCE sur la définition des dépenses publiques, et en premier lieu sociales.

Après avoir enfin mis le patient euro sous perfusion, il faut maintenant trouver la voie de son rétablissement. A cette fin, il appartient à la Commission de veiller, certes, à la discipline budgétaire, mais surtout à la mise en œuvre de stratégies budgétaires coordonnées et durables.

Pour être à la hauteur de cet enjeu, les propositions du groupe de travail présidé par le Président van Rompuy ne peuvent pas se résumer au plus petit commun dénominateur d'une négociation intergouvernementale. C'est pourquoi j'appelle à la mise en place par le Parlement européen d'un groupe de sages composé d'experts d'horizons et de profils variés, capables de penser la valeur ajoutée européenne.

Le gouffre que la zone euro a frôlé ces dernières semaines a révélé un fort besoin de gouvernance économique auquel les chefs d'Etat et de gouvernement ont

commencé à répondre. Mais parallèlement des mesures fortes sont nécessaires pour mettre fin à la toute-puissance et à l'impunité des marchés. La mise en place d'une taxation des transactions financières, la création d'une agence publique de notation de crédit et la convocation d'une table-ronde réunissant représentants salariés et épargnants au même titre que les banquiers pour reconstruire des marchés financiers au service de l'investissement long terme sont les priorités de ce chantier.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le bureau de Pervenche Berès :
+32 2 284 77 77